



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 03\_2026\_27

L'An deux mil vingt-six, le 18 mai, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

**DATE DE CONVOCATION** : 13/05/2026

**DATE D’AFFICHAGE** : 13/05/2026

Membres élus en fonction : 23    Nombre de présents : 19    Nombre de votants : 23    Quorum : 12

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Richard PELISSERO, Mme Magalie CAZAL, Mme Nathalie DARRAGUS, M. Joseph AFONSO, Mme Manuella SAINTE-ROSE, M. Zacharie RIBEIRO, Mme Aurélie ADAM, M. Baptiste IBANEZ, Mme Nihed JEBALI, M. Cédric LANCELLE, Mme Virginie CORDIER, M. Franck BOSTON, Mme Maria VIANA, M. Jérôme ARMAND, M. Stéphane DUBOIS, Mme Shavyna LOURDEMASSY, M. Christian TANAÏS.

**Excusé(es) représenté(es) :** M. Hugues MASLARD pouvoir à Mme Nathalie DARRAGUS, M. Romolo GRASSI pouvoir à Mme Maria VIANA, Mme Emeline LESAGE BORDIER à M. Baptiste IBANEZ, Mme Clémence LUCAS pouvoir à M. Igor TRICKOVSKI.

**Excusé(es) non représenté(es) :**

**Absents(es) :**

**Secrétaire de Séance :** M. Joseph AFONSO.

**OBJET : ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION (CIG) POUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES.**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L2113-6 et L2113- ;

**CONSIDÉRANT** la convention constitutive du groupement de commandes proposée par le Centre Interdépartemental de Gestion pour la dématérialisation des procédures ;



**CONSIDÉRANT** l'intérêt de la Commune de rejoindre le groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures ;

**CONSIDÉRANT** l'avis de la commission municipale en date du 11 mai 2026 ;

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,***

**APPROUVE** l'ensemble des clauses de la convention constitutive du groupement de commande du CIG.

**DÉCIDE** d'adhérer au groupement de commandes permanent pour la dématérialisation des procédures.

**AUTORISE** son représentant légal à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**INDIQUE** son souhait de participer à la prochaine remise en concurrence des lots suivants :

- Lot 5 : Fourniture d'une solution de convocation électronique.

**HABILITE** le coordinateur du groupement de commande à attribuer, signer et notifier les marchés publics et/ou accords-cadres passés dans le cadre du groupement.

**AUTORISE** son représentant légal à prendre toutes les dispositions concernant les préparations, passations, exécutions et règlement des marchés et/ou accords-cadres à venir dans le cadre du groupement.

**DÉCIDE** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de l'ensemble de ses procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

*Ainsi fait et délibéré aux  
jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
A Villejust, le 18/05/2026*

*Le Maire,  
Igor TRICKOVSKI*